

Image not found or type unknown



Droit parentaux de mon ex compagnon

Par **colombine**, le **14/03/2008** à **21:38**

Mon ex est le géniteur de mon fils âgé de 1 mois. rncelui ci n'a pas voulu entendre parlé de l'enfant durant toute ma grossesse et à meme autorisé mon nouveau conjoint a reconnaitre mon enfant. rnMaintenant que l'enfant est né, mon ex veut avoir un droit de regard sur l'enfant. rnQue puis-je faire ?

Par **sarahcoco**, le **03/06/2008** à **12:19**

je pense que si votre ex na pas reconnu l'enfant il na pas de droit